

Thales : versement d'un acompte sur dividende

Neuilly-sur-Seine, 29 novembre 2012 – Le Conseil d'administration de Thales, réuni le 29 novembre 2012 sous la présidence de Luc Vigneron, a décidé de verser un acompte sur dividende de 0,25 € par action au titre de l'exercice 2012 en cours. Ce montant est égal à celui de l'acompte versé en décembre dernier au titre de l'exercice 2011.

Cet acompte sera détaché le mardi 11 décembre et mis en paiement le vendredi 14 décembre 2012.

Presse :

Alexandre Perra

Tél.: +33 (0)1 57 77 86 26

press.office@thalesgroup.com

Investisseurs et analystes :

Jean-Claude Climeau / Romain Chérin

Tél.: +33 (0)1 57 77 89 02

ir@thalesgroup.com

Plus d'informations sur : <http://www.thalesgroup.com>